

COMMUNE DE TALLOIRES - MONTMIN



COMPTE RENDU SOMMAIRE RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL lundi 7 Mars 2022 – 20h00

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 7 Mars à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Savoyarde sous la présidence de Mr Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

Le 3 Mars 2021.

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 16 – Pouvoirs : 6 – Excusés : 1 – Votants : 22

Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN, Sylviane WANDEROILD, Bernard FOUQUERE, Bruno ASSELIN, Emmanuel HUBER, Benoit RICHARD, François DELORT-LAVAL, Christophe DUNOYER, Alban GOBERT, Alexandra FRARESE, Bernard HOFFMANN, Jean-Paul COQUARD, Danièle ROCHET, Raphaël LYARET, Stéphane DUCLOS

Procurations :

Sylvie BESNIER a donné pouvoir à Bettina GARBEROGLIO
Stéphanie CORCY a donné pouvoir à Sylviane WANDEROILD
Ségolène CAMUSET a donné pouvoir à Sylviane WANDEROILD
Magali SULPICE a donné pouvoir à Bettina GARBEROGLIO

Excusés : Brigitte NEMOZ, François-Joseph BOUGUAD

Secrétaire de séance : Olivier MOUZIN

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,

A l'unanimité

Approuve le procès-verbal de la séance du 7 Février 2022

-A été informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020

-Autorise Mr le Maire à signer les demandes de transfert de subventions de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires ruraux) au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour la réfection du pont de la Perrière, et le Mur de soutènement de l'église de Montmin

-Autorise Mr le Maire à signer les demandes de subventions au titre de la DSIL pour les travaux de rénovation de la Savoyarde

-Autorise Mr le Maire à signer les demandes de subventions auprès de la DRAC et du Département pour la restauration du soclage de la statue Saint-Anne

-Autorise Mr le Maire à signer la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Mutuel

-Approuve l'affectation des résultats anticipée du budget annexe de la Forêt

-Approuve le budget de la forêt 2022

-Autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente suite au déclassement du chemin rural à Angon

A la majorité (pour : 20 contre : 1 R Lyaret - ne prend pas part au vote : 1 M Sulpice)

-Autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente de « délaissés de voirie » aux Consorts Mounier

A la majorité (pour : 19 abstention 1 E Huber)

-Autorise Mr le Maire à signer l'acte d'Echange avec soulte à « Immobilière Père Bise »

A la majorité (pour : 18 abstentions : 3 D Rochet, R Lyaret, S Duclos)

-Approuve l'affectation des résultats anticipée du budget Général

A la majorité (pour : 19 abstentions : 2 S Duclos, D Rochet)

-Approuve le budget SPIC (service public industriel et commercial pour le ZMEL 2022

A la majorité (pour : 18 contres : 3 D Rochet ,R.Lyaret ,S Duclos)

-APPROUVE le budget principal 2022 -Section de fonctionnement

A la majorité (pour : 20 abstention : 1 S Duclos)

APPROUVE le budget principal 2022 -Section d'Investissement

L'avenant pour la rémunération du MOE « la Savoyarde » a été reporté à la prochaine séance du conseil

Le 9 Mars 2022

Le Maire
Didier SARDA

